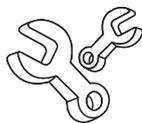




ATTENTION : A lire impérativement et avec attention avant l'installation et l'utilisation de l'appareil.
A conserver pendant toute la durée de vie de l'appareil.



NOTICE D'INSTALLATION POUR VMC

CVD 600 C4

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

- Cet appareil est destiné exclusivement à un usage domestique, pour assurer le renouvellement d'air d'une habitation dans le cadre d'un système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC).
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Au déballage, s'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- Si un problème persiste, s'adresser à un professionnel et toujours utiliser des pièces détachées d'origine constructeur.
- L'installation et l'entretien doivent être effectués par des techniciens qualifiés.
- Pour toute intervention sur l'appareil (installation, maintenance, etc...), couper l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- Vérifier que l'installation d'alimentation électrique est conforme aux normes en vigueur.
- Ne pas employer le CVD 600 C4 à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- Le fabricant ne peut être tenu pour responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens à la suite d'une utilisation inappropriée.
- Si pour une raison quelconque le CVD 600 C4 n'est plus utilisé, couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne peut être rétablie accidentellement.
- La température de l'air véhiculé par l'appareil ne doit pas dépasser 40°C.
- S'assurer que l'installation de ventilation est en conformité avec la réglementation de sécurité incendie.
- S'assurer que toutes les dispositions sont prises pour permettre la libre circulation de l'air dans les locaux grâce à des détalonnements ou des grilles de transfert par exemple et conformément à la réglementation.
- Des précautions doivent être prises pour éviter un refoulement, à l'intérieur de la pièce, de gaz provenant du tuyau d'évacuation d'appareils à gaz ou d'autres appareils à feu ouvert. Ainsi, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en œuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.

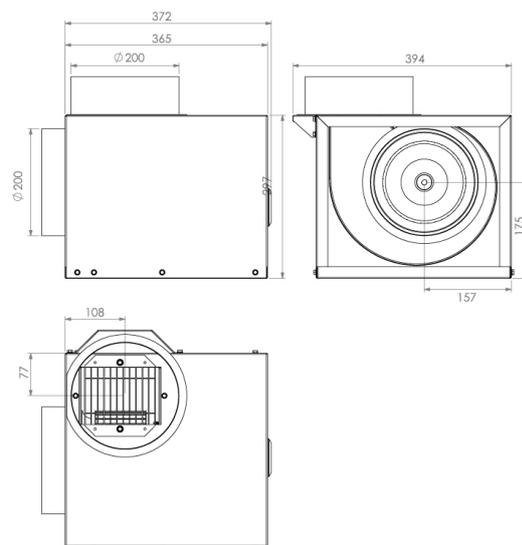
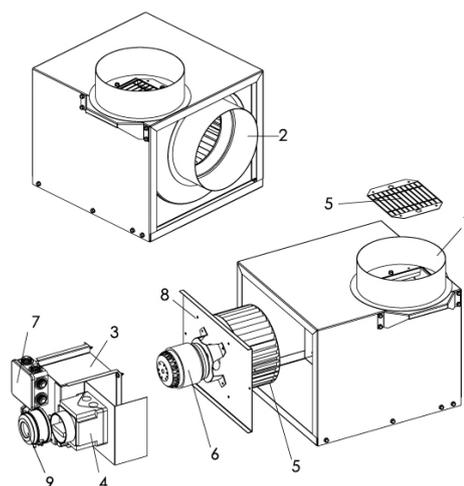
DOMAINE D'APPLICATION

- Le CVD 600 C4 est conçu pour intégrer les installations de ventilation simple flux (bâtiments d'habitation collective et tertiaires). Il est agréé 400°C 1/2 heure.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composants

- Piquage de refoulement (1)
- Piquage d'aspiration (2)
- Bloc d'accès au moteur (3)
- Interrupteur de proximité (4)
- Turbine (5)
- Moteur (6)
- Boîtier condensateur (7)
- Support moto-ventilateur (8)
- Pressostat optionnel (9)
- Grille de rejet optionnelle (10)



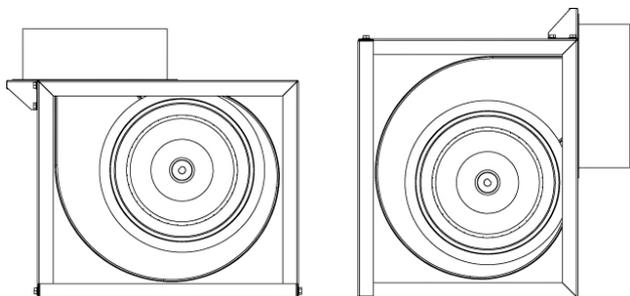
Alimentation	Puissance max W	Intensité max A	Temp. max °C	Poids kg
Mono 230 V - 50 Hz	124	0.6	40	7



1- Installation du caisson

Positionnement

Le CVD 600 C4 peut être installé en refoulement vertical ou horizontal.



Le produit est configuré en standard pour être gainé, dans le cas d'une utilisation en refoulement libre et afin d'être conforme à la directive machine, il est nécessaire de commander la grille de rejet amovible proposée en accessoire.

De même, dans le cas d'une installation extérieure, il est nécessaire de prévoir une visière pare-pluie (accessoire optionnel)

ATTENTION : le panneau d'accès au moteur ne doit être en aucun cas obstrué afin de pouvoir être déposé lors des interventions de maintenance et de ne pas perturber le refroidissement du moteur (distance mini 50 cm par rapport à toutes parois).

Conseils

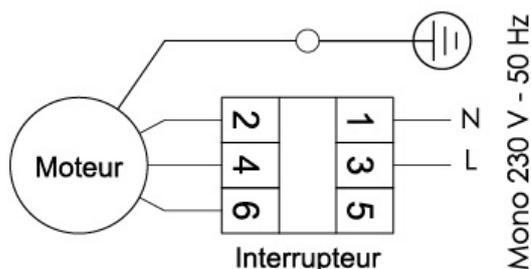
Afin d'optimiser l'installation, il est conseillé d'avoir recours à des accessoires :

- acoustique : manchette souple, piège à son, silent-blocs, matelas...
- détection de dysfonctionnement : dépressostat

Pour la mise en service, il est conseillé d'effectuer des mesures (débit, pression...) permettant d'évaluer si l'installation fonctionne correctement.

2- Raccordement électrique

Le raccordement électrique s'effectue dans l'interrupteur de proximité (ne pas réaliser de raccordement dans le boîtier condensateur).



6- Entretien général

L'entretien du CVD 600 C4 doit être assuré au moins une fois par an (vérification des raccordements électriques, de l'état général des composants, nettoyage...)

S'assurer lors de l'entretien que l'alimentation du groupe soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.

7- Protection de l'environnement

Ce produit est conforme à la directive «DEEE».

En fin de vie, le caisson de VMC ne doit pas être traité avec les déchets ménagers.

En tant qu'utilisateur final vous avez la responsabilité de le déposer dans un centre de recyclage prenant en charge les appareils électriques ou de l'apporter au commerçant lors de l'achat d'un nouveau produit.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre municipalité ou à votre magasin distributeur.

Votre geste contribue à la préservation de l'environnement.



8- Conditions de garantie

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV. En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de son justificatif d'achat à votre distributeur. La garantie ne couvre pas les dysfonctionnements dus au non-respect des consignes de la présente notice. **GARANTIE DE 2 ANS** sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).

Les pièces détachées concernant ce produit seront disponibles pour une durée de **4 années** à compter de la date d'achat. Pour le service après vente (SAV) adressez vous à votre installateur, distributeur ou prenez contact avec notre SAV :

EOLIANCE RESIDENTIEL Sce SAV - Chez Pôle Position - ZAC de l'Orchidée - Avenue de l'Europe - 18570 La Chapelle St-Ursin

E-mail : sav-ere@eoliance.com

